

ÉVÉNEMENTS DE MARS



Dimanche 6 :

- Loto de printemps organisé par l'AJPP à 15 h, salle polyvalente.

Infos : 06 16 50 19 20

- Concert de Benjamine Girolami & Trio "Smooth attitude" organisé par l'Atelier Blues & Jazz de Pierrevert à 17 h 30, salle de la Frache. Infos : 06 82 01 50 64

Vendredi 11 : Réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme à 18 h, salle polyvalente.

Infos : 04 92 72 86 87

Dimanche 13 :

- Loto organisé par l'association Kenshinkan, salle polyvalente.

Infos : 06 51 14 74 26

- Représentation "La perle de la Canebière" organisée par le Théâtre des Pas Pressés à 16 h, salle de la Frache.

Infos : 06 98 61 27 15

Jeudi 17 : Collecte de sang organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de 8 h 30 à 13 h, salle de la Frache. Infos : 04 92 72 88 99

Vendredi 18 :

- Réunion publique de présentation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du quartier du Quair à 18 h, salle du Conseil.

Infos : 04 92 72 86 87

- Loto géant organisé par le Tennis Club de Pierrevert à 21 h, salle polyvalente.

Infos : 06 61 10 82 09

Samedi 19 :

- Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à 11 h, monument dédié aux morts.

- Soirée musicale "Brassens" avec Les Tréteaux du Charrel organisée par la Commune à 20 h 30, salle de la Frache.

Infos : 04 92 72 86 87

Lundi 21 : Conseil municipal à 18 h 30, salle du Conseil. Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 26 : Scène ouverte organisée par Mélodies en sous-sol à 20 h, salle de la Frache. Infos : 06 09 87 62 39

Dimanche 27 : Chasse aux œufs organisée par la Commune à 10 h, chapelle Saint-Patrice. Infos : 04 92 72 86 76

EN DÉBUT DE MOIS, LA PINÈDE A EU CHAUD !

Un départ de feu sur le terrain d'un particulier aurait pu avoir de graves conséquences sans la bonne réaction d'une voisine qui, alertée par la fumée, les flammes et l'absence de toute personne autour du feu, a appelé les pompiers, puis est allée combattre le feu encore maîtrisable.

Les pompiers à leur arrivée ont pris le relais pour noyer le terrain et répandre les cendres afin de supprimer tout risque de persistance de points chauds et, avec eux, de reprise du feu.

Que s'est-il passé ?

Un riverain, pourtant aguerri à la pratique du feu dans sa propriété pour brûler les déchets verts, extrêmement prudent, brûlait depuis plusieurs jours des végétaux...

Ce jour-là, deux jours après le dernier feu effectué, il se préparait à brûler à nouveau aiguilles de pin et papiers, mais voyant le vent se lever, décida au dernier moment, pour ne prendre aucun risque, de repousser à plus tard l'allumage du feu, laissant les papiers sur le tas de cendres des feux précédents...

Et la chaleur résiduelle du tas de cendres a fait son œuvre et provoqué l'embrasement des papiers, puis des autres combustibles, y compris quelques branches de chênes verts et petits pins à proximité du foyer.

Fort heureusement, le terrain dans cette zone était propre et bien nettoyé. Cela a limité la vitesse de propagation du feu...

Cette mésaventure qui, par chance, n'a pas eu de conséquences graves est riche d'enseignements :

1) De la fumée dans votre quartier ? Près de chez vous ? Allez toujours vérifier qu'il ne s'agit pas d'un feu sans surveillance ;



2) Si vous constatez un départ de feu accidentel, téléphonez tout de suite aux pompiers (18 ou 112 avec un portable), l'arrivée des pompiers n'est pas instantanée et le feu a le temps de progresser...

3) Vous faites du feu : noyez le systématiquement après extinction et répandez les cendres pour éviter les points chauds ;

4) Le risque qu'un feu de jardin provoque un feu de forêt n'est jamais nul, même lorsqu'on pense être extrêmement prudent ;

5) Gardez vos terrains propres, débroussailliez-les régulièrement, ne laissez pas les aiguilles de pin s'accumuler au sol ;

6) Enfin, la meilleure façon pour éviter tout départ de feu est de NE PAS EN FAIRE, mais d'amener les déchets verts à la déchetterie ou dans les bennes prévues à cet effet...

Afin de recevoir régulièrement cette newsletter par courriel, merci de vous inscrire sur la page d'accueil du site internet de la commune en indiquant votre adresse mail sur www.mairie-pierrevert.fr. Quelques exemplaires imprimés seront disponibles chaque mois à l'accueil de la Mairie pour les personnes ne disposant pas d'internet. Vous pouvez également retrouver l'actualité des infos de la Commune



sur Facebook : facebook.com/communepierrevert

sur Twitter : twitter.com/villepierrevert



ANNONCE DES COUPURES DE COURANT

Lors des réunions de secteur, les habitants ont demandé au service communication d'informer régulièrement les Pierreverdants des différentes coupures de réseaux (électricité, eau courante...), non seulement sur le panneau lumineux d'affichage, comme c'était le cas auparavant, mais encore sur d'autres supports de communication.

Ces coupures sont annoncées chaque mois sur le site internet de la commune (infos utiles - actualités) et relayées sur Facebook. Dorénavant, ces coupures seront aussi signalées à la presse locale. N'oubliez pas de consulter régulièrement ces supports de communication pour savoir si votre quartier est concerné !



DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES EN MARS

Dans le cadre du développement de la démocratie locale, la Municipalité organisera en mars 2 réunions publiques d'informations pour faire état de l'avancement de deux dossiers importants.

Le vendredi 11 mars est prévue une réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), à 18 h dans la salle polyvalente.

Le vendredi 18 mars est prévue une réunion publique de présentation de l'OrientatIon d'Aménagement et de Programmation (OAP) du quartier du Quair, à 18 h dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.

Une présentation du PLU est consultable sur le site de la commune, rubrique "Urbanisme".



ACTUALITÉS SUR LA LOI "TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE" MODIFIANT LA LOI "LABBÉ"

Les évolutions législatives et réglementaires de ces dernières années ont eu notamment pour objectif de réduire l'usage des pesticides chimiques sur les espaces publics.

- La loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, dite "loi Labbé" supprime leur emploi par les personnes publiques (État, régions, départements, communes...) pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, à compter du 1^{er} janvier 2020. Un second volet de cette loi prévoit l'interdiction, à compter du 1^{er} janvier 2022, de la mise sur le marché, délivrance, utilisation et détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel, et concerne donc les particuliers.

- La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte s'intéresse à la rénovation du bâti, aux transports propres, au gaspillage alimentaire ou encore aux énergies renouvelables, mais aussi aux pesticides. En effet, son article 68 modifie la loi "Labbé" en avançant au 1^{er} janvier

2017 l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public. De plus, il sera également dorénavant interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité. Pour les particuliers, la vente en libre-service sera également interdite au 1^{er} janvier 2017 et l'interdiction d'utilisation avancée au 1^{er} janvier 2019.

Depuis déjà plusieurs années, Pierrevert œuvre en faveur des techniques alternatives à l'utilisation des pesticides et a diminué de plus de 90% la consommation de ces produits. À ce jour, la politique d'entretien des espaces verts de la commune répond d'ores et déjà aux obligations qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Néanmoins, toujours soucieuse d'améliorer ses pratiques, la commune continuera de s'investir dans la recherche de solutions permettant d'approcher le "zéro pesticides".

UN REPAS DES AÎNÉS "FAR WEST"

Le samedi 6 février dernier, la Commune a offert à ses aînés un repas dansant et costumé sur le thème du "Far West". Cette manifestation traditionnelle a accueilli près de 230 personnes dans une ambiance conviviale et chaleureuse. De la décoration à la musique en passant par le menu alléchant, la thématique a été respectée à la lettre.

Le repas a été concocté par Multi Restauration Méditerranée qui œuvre depuis septembre dernier au restaurant scolaire. À l'heure de l'apéritif, l'association culturelle pierreverdante "Frany Country" a proposé une démonstration et une initiation de danse country. Bon nombre de personnes se sont prêtées au jeu... Puis, le trio Mistral a assuré l'ambiance musicale et l'animation de l'après-midi dansante. Une bien belle journée !



LA GAZETTE D'OR DES PETITS RENARDEAUX

Vendredi 12 février, les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs "Les Renardeaux" ont fêté la première année d'existence de leur journal bimestriel "La Gazette d'Or" en présence de la Presse locale et de Geneviève Albenga, Adjointe déléguée à l'Enfance-Jeunesse. Ce moment d'échanges s'est clôturé par un goûter-partage. Vous pouvez retrouver les parutions de la "Gazette d'Or" sur le site de la Commune dans la rubrique "Intergénérationnel - Enfance - ACM".



Directeur de la publication :
André Mille

Graphisme et conception :
Commune de Pierrevert

Rédaction :

Martine Dozol, Stéphanie Besson, Pierre Bénas, Christian Lageste
Crédits photos :
Commune de Pierrevert

